



**DIRECTION  
DE LA COMMUNICATION EXTERNE**  
Hôtel de ville

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Mardi 24 juin**

## Compte-rendu du conseil municipal du mardi 24 juin

Voici les principaux points du conseil Municipal dont vous pouvez retrouver l'intégralité sur le site de la ville : [www.aulnay-sous-bois.com](http://www.aulnay-sous-bois.com)

### • FINANCES :

Les membres du conseil municipal se sont prononcés sur les délibérations suivantes :

- approbation du compte de gestion 2007
- vote du compte administratif concernant 2007
- l'affectation du résultat 2007 et sa reprise sur l'exercice de 2008.

La majorité s'est abstenue sur le vote de ces délibérations. Le maire Gérard SEGURA a annoncé le lancement d'un audit financier des comptes de la Ville et l'optimisation des politiques publiques.

### • EDUCATION :

Le conseil municipal a approuvé la motion concernant les mesures de carte scolaire prévues à la rentrée. Cette motion dénonce la fermeture de 12 classes dès le mois de septembre et la non ouverture de classes dans 4 écoles maternelles.

- Les élus sont revenus sur les événements qui se sont déroulés à l'occasion de la commémoration de **l'appel 18 juin 1940**.

Gérard SEGURA a de nouveau fait part de l'indignation de la Municipalité à l'égard de l'attitude de certains membres de l'opposition qui ont organisé une « contre-cérémonie ». Gérard SEGURA, le maire d'Aulnay, a présenté à l'auditoire le courrier adressé à Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Le maire lui exprime non seulement son indignation quant à la récupération politique d'un tel événement mais aussi son souhait que cette commémoration retrouve, à Aulnay-Sous-bois sa vocation symbolique et sa grandeur nationale.



Le : mardi 24 juin 2008

**Monsieur Jean-Marie BOCKEL**

Secrétaire d'Etat chargé de la Défense  
et des Anciens Combattants  
37 rue de Bellechasse  
75007 Paris

Nos réf : cabinet du maire

Affaire suivie par : T.MMADI  
N° de poste : 44.25 ou 62.80  
Objet : Commémoration du 18 juin 1940

Monsieur le Ministre,

Le mercredi 18 juin dernier, la ville d'Aulnay-sous-Bois commémorait l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940. Les élus, personnalités civiles et militaires de la ville s'étaient réunies pour évoquer la mémoire de ce jour symbole de la résistance du peuple français, de la lutte contre l'oppression nazie, afin de déposer la traditionnelle gerbe.

A notre grande stupéfaction, les membres de l'opposition n'ont pas souhaité se joindre à la cérémonie officielle, préférant attendre leur tour pour réaliser leur propre commémoration. Cette attitude, emprunt de dédain et d'esprit partisan, a profondément ému les Aulnaysiens attachés à la commémoration et au devoir de mémoire d'une période parmi les plus sombres de notre histoire. Cette manifestation a par ailleurs été organisée en dehors de tout cadre légal, contrairement à la cérémonie officielle mise en œuvre par la municipalité conformément au principe de neutralité de la république française, à la demande de la préfecture. Aussi, aucune autorisation n'a été délivrée, ni par la mairie, ni par la préfecture, aucune règle de sécurité n'ayant pu être respectée.



Pourtant, l'opposition municipale, par voie de communiqué, campe sur ses positions, affirmant que cette commémoration est purement « gaulliste ».

Aussi, je tenais personnellement, à vous exprimer notre indignation quant à cette attitude qui remet en question l'indivisibilité de notre République. En effet, la portée du discours du Général de Gaulle dépasse largement les clivages politiques, il est indépendant de toute idéologie politique partisane. Symbole de la résistance nationale face à l'oppression nazie, le message du Général de Gaulle est universel.

Lors de l'élocution de votre discours à Montereau-Fault-Yonne, vous vous êtes exprimé en ce sens. Vous avez parfaitement résumé l'esprit de ce que représente pour la France cet appel du 18 juin 1940 : un message qui doit subsister afin que « [nous] n'oublions pas le courage de ces hommes. [Que nous] n'oublions pas leur engagements et leurs sacrifices. Que la mémoire de ces patriotes demeure, comme un exemple à méditer pour les générations futures ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en ma très haute considération distinguée.



Gérard SEGURA

Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis